

GREENPEACE

L'agroindustrie nourrit les injustices

dossier de presse

février 2024

Contact presse : Cécile Cailliez - 06 13 07 04 29

Depuis plusieurs semaines, la France, comme d'autres pays européens, connaît un mouvement de contestation grandissant du monde agricole.

Cette crise actuelle prend sa source dans le mal-être paysan et dans la rémunération des agriculteurs et agricultrices, qui ne vivent pas dignement de leur métier. Leurs revendications sont claires et légitimes : pouvoir vivre dignement de leur travail grâce à un revenu décent et juste, réduire les marges colossales que se font les industriels et la grande distribution, et supprimer les accords de libre-échange qui mettent en péril à la fois leur activité et notre souveraineté alimentaire.

Cette crise profonde et structurelle qui s'exprime aujourd'hui n'est que la partie visible de l'iceberg. Elle est symptomatique des multiples crises sociales, économiques, sanitaires et environnementales auxquelles est confronté le secteur depuis l'après-guerre.

L'agrobusiness nourrit les injustices

La crise agricole actuelle est la conséquence directe des politiques agricoles et commerciales menées depuis des années par les gouvernements successifs main dans la main avec les dirigeants de la FNSEA, et de l'industrialisation de l'agriculture par les tenants de l'agroindustrie, au détriment des agriculteurs.

Greenpeace souhaite aujourd'hui dénoncer les vrais responsables de la crise. Ce sont bien eux les coupables du mal-être paysan. Ils sont coupables de créer des injustices, de nourrir les inégalités dans ce secteur en s'enrichissant sur les dos des agriculteurs mais aussi des consommateurs, en instaurant des prix en deçà des prix de revient, et des marges colossales. Ils sont coupables de mettre en place un système économique tentaculaire, où les agriculteurs perdent toute autonomie sur leur activité et sont dépendants de leurs semences, de leurs intrants et de parcours intégrés qui les asservissent au bon vouloir des firmes agroindustrielles. Ils sont coupables d'empoisonner la santé des agriculteurs, des consommateurs mais aussi d'empoisonner notre environnement, à l'heure du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

L'écologie, meilleure alliée pour l'avenir de l'agriculture

De nombreux agriculteurs et agricultrices aspirent à travailler dans le respect de la biodiversité et des écosystèmes, et à développer une agriculture plus

résiliente face au changement climatique dont ils et elles en sont les premières victimes.

Le discours qui consiste à opposer écologie et agriculture est faux et contreproductif ; le gouvernement a dangereusement polarisé l'opinion sur cette question et il convient de rétablir une vérité simple : ce ne sont ni les associations environnementales, ni les normes environnementales qui sont à l'origine du mal être paysan et de la crise actuelle. **L'écologie contribue à assurer la pérennité et la résilience de l'agriculture sur le long terme et donc la durabilité de notre système alimentaire, tout en garantissant le droit à une alimentation saine pour l'ensemble de la population.** C'est bien l'incapacité des gouvernements successifs à accompagner la transition du modèle agricole et à encadrer strictement les pratiques de grands groupes agro-industriels tout puissants qui doit être pointée du doigt.

L'heure n'est plus aux mesurettees proposées par le gouvernement et encore moins aux reculs environnementaux qui servent seulement des objectifs de compétitivité. Au lieu de dérouler le projet agricole de la FNSEA, qui défend les intérêts de l'agroindustrie, le gouvernement doit privilégier les intérêts de la majorité des agriculteurs.

L'agriculture française a besoin d'une profonde transformation, axée sur la transition agroécologique, pour relever les défis écologiques de notre siècle et garantir des conditions et des revenus permettant aux agricultrices et agriculteurs de vivre dignement tout en préservant les écosystèmes nécessaires à leur survie.

Les demandes de Greenpeace France

Greenpeace exige du gouvernement un cap ambitieux et juste pour la transition agroécologique

- **La mise en place de prix plancher**

Greenpeace soutient la demande exprimée par de nombreux agriculteurs de la mise en place de prix planchers, c'est-à-dire l'interdiction de la vente de produits agricoles en dessous des prix de revient, via une loi contraignante et effective pour améliorer le revenu agricole. Cela est indispensable et doit se faire en complément de l'application stricte de la loi EGALIM.

- **L'encadrement strict des marges des transformateurs et des distributeurs**

Il est indispensable d'encadrer de façon stricte les marges des intermédiaires, notamment de la grande distribution ou des transformateurs/industriels, pour une meilleure répartition de la valeur dans les filières alimentaires.

- **L'instauration de prix minimum d'entrée des produits importés**

En particulier pour les filières les plus en difficulté, des prix minimum d'entrée sur le territoire national doivent être instaurés, fixés au niveau des prix de revient, pour faire face aux importations déloyales tant sur le plan social qu'environnemental.

- **La fin des accords de libre-échange**

Le point central des revenus agricoles est étroitement lié à la question de la concurrence déloyale, qui est la conséquence directe du libre-échange. En ce sens, les accords de libre-échange mettent en concurrence les agricultrices et les agriculteurs de l'Europe et du monde entier, aggravent leur paupérisation et accentuent la crise climatique et environnementale. Il est nécessaire de réguler les marchés agricoles pour stabiliser et sécuriser les prix agricoles et donc les revenus des agriculteurs et agricultrices.

- **La réforme de la Politique Agricole Commune**

La PAC, ainsi que sa déclinaison nationale, le Plan Stratégique National (PSN), doivent être drastiquement réformées afin de flécher l'argent public en priorité vers les agriculteurs les plus vulnérables, les exploitations d'agriculture biologique et l'accompagnement à la transition agroécologique. La répartition de la PAC doit être revue et être beaucoup plus égalitaire, en soutenant les actifs sur les fermes et non en étant allouée à l'hectare comme c'est le cas aujourd'hui.

LDC

Groupe français propriétaire des marques Le Gaulois et Maître Coq, 1^{er} producteur de volailles en France.

5,8 milliards d'euros : c'est le chiffre d'affaires mondial de LDC en 2022 (+ 8 % comparé à 2021)¹.

Un géant français tourné aussi vers l'importation

LDC, moteur d'une filière hyper intégrée

LDC génère 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires et contrôle 40 % du marché de la volaille en France grâce à son système d'intégration industrialisé. **Le groupe contractualise près de la moitié des éleveurs de volailles de chair en France**, possède des abattoirs, fabrique de l'alimentation animale, etc. Ce système relègue l'éleveur au rang de "sous-traitant"², source de mal-être³. Le pouvoir de ce groupe est tel qu'il est susceptible de priver de débouchés alternatifs les éleveurs dans ses zones d'implantation⁴.

Un groupe tentaculaire profitant du commerce international

LDC est présent en Belgique, au Royaume-Uni et en Pologne, où il rachète le groupe Indykpol, leader du marché de la dinde⁵. Son chiffre d'affaires à l'étranger a bondi de 42 % en 2022 et atteint 812 millions d'euros. Cette stratégie

¹ <https://www.ldc.fr/>

² [Décision 15-D-08 du 5 mai 2015 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la commercialisation de la viande de volaille](#)

³ <https://www.reussir-agri72.fr/ldc-doit-renouer-avec-ses-eleveurs>

⁴ [Décision 21-DCC-65 du 14 avril 2021 de l'autorité de la concurrence](#)

⁵ <https://www.filières-avicoles.com/actualites/ldc-entreprind-de-racheter-le-leader-du-marche-polonais-indykpol>

payante a un revers : **des éleveurs français ont découvert que LDC importe des poulets polonais en France**⁶. Tandis que la protestation s'élève contre ce système, les actionnaires du groupe en profitent : la fortune de la famille Lambert, cofondatrice du groupe, est estimée à 825 millions d'euros⁷.

⁶ <https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/poulets-importes-de-pologne-le-mea-culpa-de-ldc-9fe94baa-c1f1-11ee-8bc3-7b463e0b059b>

⁷ https://www.challenges.fr/classements/fortune/famille-lambert_26692

Avril

Groupe agroindustriel et financier français aux activités multiples présent dans 19 pays.

**+32 % :
c'est l'augmentation du chiffre d'affaires d'Avril en un an, qui s'élevait à 9 milliards d'euros en 2022 au niveau mondial⁸.**

Un groupe aux intérêts multiples

Un mastodonte économique

Avril, 5^e groupe agro-alimentaire français⁹, est spécialisé dans la chimie, la production d'aliments, d'énergie et d'agrocarburants. Il possède une société financière, Sofiprotéol, qui a investi 62 millions d'euros en 2022 dans des activités en lien avec l'agriculture. C'est une multinationale présente dans 19 pays qui réalise à l'international 51 % de son chiffre d'affaires. Numéro 1 sur le marché des huiles végétales (marques Lesieur et Puget, entre autres) en France, propriétaire de 25 % des parts du marché de l'oléochimie, son poids économique est écrasant.

Un mastodonte politique

Le groupe Avril assure sa prospérité en partie grâce à ses relations politiques : Arnaud Rousseau cumule actuellement les fonctions de président de la FNSEA et du Conseil d'administration du groupe Avril, tout comme son prédécesseur Xavier Beulin. Le groupe a officiellement dépensé près de 800 000 euros en lobbying en 2022¹⁰. **Son conseil d'administration est composé de personnalités aux intérêts multiples, présentes dans divers groupes alimentaires et financiers, disposant parfois d'une expérience politique de**

⁸ <https://www.avril.com/rapport-annuel-integre2022>

⁹ <https://www.avril.com/rapport-annuel-integre2022>

¹⁰ [Déclaration du groupe Avril à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique](#)

haut rang¹¹. L'énorme poids politique et économique du groupe en fait l'un des tenants de la politique d'industrialisation de l'agriculture française.

¹¹ <https://www.avril.com/groupe/modele-et-gouvernance>

Bayer

Le géant pharmaceutique et agrochimique allemand Bayer est le numéro 1 mondial des semences et des pesticides depuis le rachat du groupe Monsanto.

1,3 milliard d'euros : c'est le chiffre d'affaires de Bayer en France¹² (50 milliards d'euros au niveau mondial)¹³ en 2022.

Un géant qui empoisonne les agriculteurs et l'environnement

Un puissant lobby de l'agrochimie et des semences

En commercialisant semences et pesticides, Bayer rend agricultrices et agriculteurs dépendants de ses produits, et **exerce un pouvoir fort sur les politiques**. Depuis des décennies, Bayer lutte activement **pour le développement des OGM et contre l'interdiction et la réduction des pesticides** : cela a été le cas pour le glyphosate, dont la réautorisation a été récemment votée pour 10 ans¹⁴. En 2022, **Bayer a dépensé plus de 7 millions d'euros pour ses activités de lobbying** au niveau européen¹⁵.

Des effets désastreux sur la santé et l'environnement

¹² <https://www.bayer.com/fr/fr/bayer-france-performance-et-impact-de-lannee-2022>

¹³ <https://www.bayer.com/en/2023-02-28-financial-news-conference>

¹⁴ <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/glyphosate-greenpeace-sindigne-de-son-renouvellement-et-appelle-a-un-sursaut-du-gouvernement-francais/>

¹⁵

<https://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=35237768-01-85>

En 2022, en France, après un combat juridique de 15 ans, Bayer a été condamné à indemniser un agriculteur intoxiqué par l'un de ses herbicides à hauteur de... 11 135 euros.

Les pesticides ont des conséquences dévastatrices sur la santé humaine, **les agriculteurs en étant les premières victimes**. Commercialisé par Bayer, le glyphosate, herbicide le plus utilisé au monde, a été classé “*probablement cancérogène*” par le CIRC (OMS). L’INSERM a établi un lien fort entre **six pathologies** (cancer de la prostate et maladie de Parkinson notamment) **et l’exposition professionnelle aux pesticides**¹⁶.

Sur le plan environnemental, **les pesticides sont une cause majeure de l’effondrement de la biodiversité et ravagent les écosystèmes** dont nous dépendons pour survivre.

¹⁶ <https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/2021-06/inserm-expertisecollective-pesticides2021-synthese.pdf>

FNSEA

Revendiquant 212 000 adhérents, la FNSEA est le syndicat agricole majoritaire en France.

3 millions d'euros : ce sont les dépenses annuelles de lobbying de la FNSEA et de ses alliés¹⁷ !

Un syndicat au service des intérêts de quelques-uns

La FNSEA, défenseur historique de l'agriculture industrielle

En France, les dirigeants de la FNSEA luttent pour le maintien du statu quo en défendant le modèle agricole agro-industriel et productiviste, au service des plus grandes exploitations **qui touchent la plus grosse part des subventions de la PAC**. Grâce à la cogestion des politiques agricoles avec les gouvernements successifs, la FNSEA a lutté avec succès contre des mesures environnementales ou encore **pour des mesures en faveur de l'agriculture industrielle, au détriment de l'agriculture paysanne et biologique¹⁸**.

Lors de la crise laitière de 2008, le président de la FNSEA a négocié un prix du lait en dessous du coût de production, privilégiant l'intérêt des coopératives laitières au détriment des revenus des agriculteurs.

Arnaud Rousseau, un dirigeant peu représentatif du monde agricole

¹⁷ www.agra.fr/agra-presse/enquete (2022)

¹⁸ https://www.liberation.fr/politique/la-fnsea-cette-co-ministre-de-lagriculture-20240203_6Y3MP5BC2VAOTEF7CWM4NK24XA/?redirected=1

À la tête d'une exploitation céréalière de plus de 700 hectares, soit **dix fois la taille moyenne** d'une exploitation agricole française, A. Rousseau, président de la FNSEA depuis 2023, aurait perçu plus de 170 000 euros de la PAC en 2021, soit **5,6 fois le montant moyen** que touche une exploitation agricole en France.

Lactalis

Lactalis, multinationale française de l'industrie agroalimentaire, 1^{er} groupe mondial de produits laitiers (qui s'est associé au numéro 2, Nestlé au sein de l'entreprise Lactalis-Nestlé).

13,5 milliards d'euros : c'est le montant de la fortune d'Emmanuel Besnier, le PDG de Lactalis (soit la 10^e plus grande fortune de France)¹⁹.

Un agro-industriel qui s'enrichit sur le dos des éleveurs et des consommateurs

Le prix du lait : au cœur de la crise agricole française

¹⁹ https://www.challenges.fr/classements/fortune/emmanuel-besnier-et-sa-famille_26542

En 2022 (comparé à 2001), les éleveurs ont perçu 4 % de moins sur la vente d'un litre de lait demi-écrémé, au profit de la grande distribution (+188 %)²⁰. Cette répartition extrêmement inéquitable de la valeur est constatée sur l'ensemble des produits laitiers. Pendant ce temps-là, Emmanuel Besnier se porte extrêmement bien : au niveau mondial, sa fortune se positionne à la 71^e place²¹. En 2022, le chiffre d'affaires de son groupe s'élève à 28,3 milliards d'euros²², avec une hausse de 28,4 % par rapport à 2021. Au cœur de la crise agricole, Lactalis a d'ailleurs été la cible de plusieurs actions des agriculteurs qui réclamaient une meilleure valorisation du prix du lait et qui dénonçaient les pratiques de négociations commerciales du groupe.

Alors que près de 20 % des éleveurs laitiers sont sous le seuil de pauvreté et extrêmement dépendants des subventions publiques pour se dégager un revenu, les agro-industriels tels que Lactalis ont des comptes à rendre ; ils sont parmi les principaux responsables de la paupérisation du monde agricole²³.

Un groupe qui multiplie les scandales

Manquements à la sécurité sanitaires des aliments, salmonelle dans le lait infantile, pollution des cours d'eau et non-respect des normes environnementales, dissimulation d'informations²⁴... on ne compte plus les scandales sanitaires du géant industriel.

Début février, Lactalis et son patron ont d'ailleurs été perquisitionnés dans le cadre d'une enquête du Parquet national financier (PNF) pour fraude fiscale aggravée et blanchiment de fraude fiscale aggravée. Le groupe lui aurait permis d'éluder plusieurs centaines de millions d'euros d'impôts, d'après des sources judiciaires recensées via *Le Monde*²⁵.

²⁰ « [Éleveurs et consommateurs, grands perdants de la hausse des prix des produits laitiers](#) » - [Fondation pour la Nature et l'Homme](#), novembre 2023.

²¹ [Emmanuel Besnier, PDG du groupe Lactalis, classé 6e fortune de France en 2023 par le magazine Forbes, avril 2023.](#)

²² <https://www.lactalis.com/wp-content/uploads/2023/05/20042023-GROUPE-LACTALIS-CP-Resultats-annuels-2022-1.pdf>

²³ « [Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage](#) » - INSEE – octobre 2021.

²⁴ « [Lactalis, une firme sans foi ni loi](#) » enquête du média d'investigation [Disclose](#), octobre 2020.

²⁵ « [Lactalis perquisitionné pour des soupçons de fraude fiscale massive](#) », février 2024.

Leclerc

E. Leclerc, est le numéro 1 de la grande distribution en France, détenant près d'un quart des parts de marché.

43,9 milliards d'euros : c'est le chiffre d'affaires français d'E. Leclerc en 2022 (+4 % par rapport à 2021).

Un acteur dominant dans la vie des Français et des agriculteurs

E. Leclerc, une enseigne qui ne communique pas sur ses marges

Alors que l'inflation a touché de plein fouet la population française (jusqu'à sept millions de personnes auraient eu recours à l'aide alimentaire en 2020²⁶) et que les agricultrices et les agriculteurs ont manifesté pour exiger de meilleurs revenus, il y a des acteurs qui tirent leur épingle du jeu : aujourd'hui, six distributeurs contrôlent 90 % du marché²⁷. Parmi eux, E. Leclerc est le numéro 1 en France, avec environ 24 %²⁸ des parts de marché de la grande distribution. Grâce à cette position hégémonique, l'enseigne a augmenté son chiffre d'affaires en 2022, sans pour autant communiquer proactivement auprès des consommateurs sur les marges dont elle bénéficie.

Il est inconcevable qu'aujourd'hui, des enseignes comme E. Leclerc compressent les prix payés aux agriculteurs pour faire le plus de bénéfices possibles. La conséquence ? Les agriculteurs vendent leur production à perte et leur rémunération est la variable d'ajustement !

Un groupe soupçonné de non-respect de la loi française

Les magasins E. Leclerc étaient au cœur de la contestation des agriculteurs : cet acteur est régulièrement soupçonné de contourner la loi française Egalim afin

²⁶ « [État de la pauvreté en France 2021 : faim de dignité](#) » - Secours Catholique, novembre 2021.

²⁷ En France, 6 groupes de supermarchés contrôlent environ 90 % du marché : et rapport « [Inflation, coûts cachés, précarité, santé : un système alimentaire à la dérive](#) » de FoodWatch.

²⁸ « [Parts de marché de décembre : E.Leclerc et Intermarché en forme, Aldi et Lidl en recul](#) » (données de Kantar pour la période du 27 novembre au 24 décembre 2023).

d'obtenir des prix plus bas des producteurs. Bercy a d'ailleurs accusé Eurelec, la centrale d'achat belge de Leclerc, de ne pas respecter le droit français²⁹. En effet, dans cette centrale, c'est la loi belge qui s'applique et celle-ci est beaucoup plus souple sur de nombreux aspects, permettant aux enseignes de négocier les prix à la baisse.

Au cœur de la contestation s'est également imposé le sujet des produits importés vendus à très bas prix dans les rayons de ces grandes enseignes. Par le passé, Michel Édouard Leclerc avait déjà dénoncé l'obligation d'une marge de 10 % sur les produits venus de l'étranger³⁰.

²⁹ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/distribution-la-justice-europeenne-legitime-les-centrales-dachat-europeennes-1891768>

³⁰ https://www.francetvinfo.fr/economie/commerce/inflation-alimentaire-la-marge-de-10-imposee-aux-distributeur-sert-a-protger-les-producteurs-rappelle-olivia-gregoire_6096675.html